

DÉCOUVRIR LE HANDISPORT

SI 1

Vecteur d'intégration, le sport transcende depuis toujours les différences. Cherchant à bousculer les idées reçues, nos ateliers visent aussi à appréhender le handicap de manière ludique en vous permettant d'expérimenter différentes disciplines et de relever des défis sportifs.

PUBLIC

- ▶ Tout public

OBJECTIFS

- ▶ Changer de regard grâce à la pratique du handisport
- ▶ Fédérer ses collaborateurs autour de la politique handicap

PROGRAMME

Les ateliers sportifs

- ▶ Présentation des disciplines (type de pratiquants, règles adaptées...)
- ▶ Animation et encadrement par des éducateurs spécialistes du handisport
- ▶ Duels face à des athlètes de haut-niveau
- ▶ Expo de matériel
- ▶ Challenge individuel ou par équipe
- ▶ Parcours pédagogiques

Les à-côtés

- ▶ Habillage du site aux couleurs handisport
- ▶ Vidéos retraçant les exploits des athlètes aux Jeux Paralympiques
- ▶ Dotations pour les participants
- ▶ Quiz handisport
- ▶ Participation du photographe officiel de la FFH
- ▶ Point-info sur le handicap en entreprise
- ▶ Promotion de l'opération en interne



Sports pratiqués

Tennis de table,
Basket-fauteuil,
Tir sportif, Escrime,
Cécifoot...



Durée

½ journée

Pré-requis

Étude de vos locaux

Cette action
peut être adaptée
à vos besoins,
n'hésitez pas
à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

RENCONTRER UN ATHLÈTE DE HAUT-NIVEAU

S/2

Persévérance, sens du collectif, respect de soi et des autres...

les vertus portées par les sportifs handisport sont les mêmes
que celles qui contribuent au succès dans le monde du travail.

Forts de leur vécu, nos athlètes apportent un témoignage
sur leurs carrières sportive et professionnelle et expliquent
comment ils ont surpassé leur handicap.

PUBLIC

- ▶ Tout public

OBJECTIFS

- ▶ Prendre conscience que le handicap n'empêche pas le talent
- ▶ Insuffler les valeurs du handisport au sein de vos équipes

PROGRAMME

Présentation de l'athlète

- ▶ Discipline et handicap
- ▶ Palmarès et performances

Partage d'expérience

- ▶ La carrière : concilier sport de haut-niveau et activité professionnelle
- ▶ Les obstacles : l'acceptation de la différence, l'accessibilité...
- ▶ Les réussites : le handicap, source de richesse et moteur de l'excellence pour les organisations

Échanges avec les participants



**Athlète ou
collaborateur**

Une même recherche
de performance !



Durée
1 heure

Pré-requis
Aucun

Cette action
peut être adaptée
à vos besoins,
n'hésitez pas
à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

RÉUNIR SES ÉQUIPES SUR UN ÉVÉNEMENT HANDISPORT

S/3

Au-delà des Jeux Paralympiques, plusieurs compétitions

majeures rythment la saison handisportive et donnent

l'opportunité aux athlètes français de briller devant leur

public. Profitez de ces cadres d'exception pour sensibiliser

vos équipes au handicap et leur faire vivre ensemble

un moment de sport unique.

PUBLIC

- ▶ Managers, personnel des ressources humaines, représentants du personnel...

OBJECTIFS

- ▶ Informer ses équipes sur une thématique liée au handicap
- ▶ Renforcer leur motivation à s'impliquer dans le projet de l'organisation

PROGRAMME

Déjeuner sur site

- ▶ Présence d'un athlète ou d'une personnalité handisport

Sensibilisation

- ▶ Animation de la session par un intervenant du CNFH

Suivi d'un match handisport

Programme proposé à titre d'exemple



Événements

Open de France de Tennis, Coupe de France de Basket...



Durée

½ journée

Pré-requis

Aucun

Cette action peut être adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

S'INITIER À LA LANGUE DES SIGNES

SI 4

Reconnue comme « langue à part entière », la LSF est l'un des piliers de l'identité sourde. Elle ne traduit pas seulement un signe pour un mot : l'expression du visage et du corps renseigne très souvent l'interlocuteur sur le sens de la phrase. Nos ateliers aspirent à vous apprendre quelques techniques simples pour communiquer avec les personnes déficientes auditives.

PUBLIC

- ▶ Toute personne entendant susceptible de côtoyer un collègue ou du public sourd

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des notions de communication
- ▶ Découvrir le vocabulaire-clé relatif à son environnement de travail
- ▶ Comprendre « l'esprit » de la LSF

PROGRAMME

Le monde des malentendants

- ▶ L'Histoire de la culture sourde
- ▶ Les types de surdité
- ▶ Les problématiques de la déficience auditive

Les bases de la communication

- ▶ La dactylogogie
- ▶ L'utilisation des outils corporels (corps, main, visage...)
- ▶ Le vocabulaire de la vie quotidienne et du contexte professionnel
- ▶ Les concepts de temps, d'espace, de mouvement...

Exercices d'initiation



Co-animation
par un interprète
et un intervenant
malentendant



Durée
1 heure 30

Pré-requis
Aucun

Cette action
peut être adaptée
à vos besoins,
n'hésitez pas
à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

MANAGER UN COLLABORATEUR HANDICAPÉ

FO 1

Manager un collaborateur handicapé, est-ce manager

« autrement » ? Comment intègre-t-on au sein d'une équipe la différence induite par le handicap ? Comment réussir ensemble sur le long terme ? Cette demi-journée éclairera vos pratiques managériales par des témoignages et des parallèles inédits.

PUBLIC

- ▶ Manager
- ▶ Personnel des Ressources Humaines

OBJECTIFS

- ▶ Réinterroger ses pratiques de manager en intégrant les clés du management d'un collaborateur handicapé
- ▶ Favoriser l'implication dans la politique d'emploi de l'entreprise

PROGRAMME

Le management d'une équipe de haut niveau

- ▶ Objectifs et moyens
- ▶ Parallèle entre le handisport et l'entreprise

L'intégration d'une personne handicapée dans une équipe

- ▶ Exemple d'une discipline handisport
- ▶ Principes (égalité des chances) et clés d'entrée (compatibilité)
- ▶ Combattre les idées reçues (handicap et performance)

La pérennisation de la réussite, personnelle et collective

- ▶ Points de vigilance : accompagner la personne dans son environnement
- ▶ Maintenir et développer la compétence
- ▶ Contribuer ainsi à changer le regard sur le handicap



Co-animation par un expert des politiques Handicap en entreprise et un coach d'une équipe de France handisport



Durée
½ journée

Pré-requis
Aucun

Cette formation peut être adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

AMORCER UNE POLITIQUE HANDICAP

FO 2

La loi du 11 février 2005 pour la participation à la citoyenneté des personnes handicapées incite les employeurs à s'engager durablement en faveur de leur insertion professionnelle.

Au-delà de ces obligations, les entreprises disposent de différents leviers pour construire une réelle politique Handicap répondant à leurs besoins.

PUBLIC

- ▶ Chargé de mission handicap, personnel des ressources humaines
- ▶ Toute personne susceptible de développer une politique handicap

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les enjeux pour l'entreprise
- ▶ Impulser la démarche à mettre en œuvre
- ▶ S'approprier son rôle de chargé de mission

PROGRAMME

Le handicap

- ▶ Réflexion sur nos représentations
- ▶ Les grandes typologies et leurs répercussions

Le cadre législatif

- ▶ La loi du 11 février 2005
- ▶ Les partenaires institutionnels

Le déploiement du projet

- ▶ Le diagnostic : analyse de la situation de l'entreprise
- ▶ La définition d'une stratégie
- ▶ La mise en place d'un plan d'action : recrutement, accessibilité, communication...
- ▶ Le pilotage et l'animation du projet



Témoignage d'une entreprise partenaire de la Fédération Française Handisport



Durée

2 jours espacés

Pré-requis

Aucun

Cette formation peut être adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

RECRUTER UN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

FO 3

La loi du 11 février 2005 pour la participation à la citoyenneté des personnes handicapées affirme le principe de non-discrimination et donne la priorité au travail en milieu ordinaire.

Embaucher une personne handicapée, c'est recourir à une méthodologie et à des interlocuteurs spécifiques, c'est également l'opportunité d'imaginer, de construire et d'enrichir sa politique RH.

PUBLIC

- ▶ Personnel des ressources humaines
- ▶ Toute personne susceptible d'embaucher une personne en situation de handicap

OBJECTIFS

- ▶ Connaître le cadre législatif
- ▶ Repérer les réseaux sur lesquels s'appuyer
- ▶ Adopter les bons réflexes dans le processus de recrutement

PROGRAMME

Le handicap

- ▶ Réflexion sur nos représentations
- ▶ Les grandes typologies et leurs répercussions
- ▶ La reconnaissance de travailleur handicapé

Le cadre législatif

- ▶ La loi du 11 février 2005

Le recrutement

- ▶ Le sourcing : Cap Emploi...
- ▶ L'offre d'emploi et les bases de l'entretien
- ▶ Les mesures d'aide à l'embauche
- ▶ L'intégration durable



Témoignage d'une
personnalité Handisport



Durée
1 jour

Pré-requis
Aucun

Cette formation
peut être adaptée
à vos besoins,
n'hésitez pas
à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

OPTIMISER SA D.O.E.T.H.

FO 4

La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

(DOETH) est un indicateur de réussite d'une politique Handicap.

Elle doit être complétée chaque année par tous les établissements

de 20 salariés et plus du secteur public et privé.

PUBLIC

- ▶ Gestionnaire administratif, comptable, chargé de mission handicap
- ▶ Toute personne susceptible de remplir la déclaration

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les modalités de calcul des unités bénéficiaires
- ▶ Maîtriser les différentes étapes de la déclaration
- ▶ Optimiser la mise en œuvre de l'obligation d'emploi

PROGRAMME

Le cadre législatif

- ▶ La loi du 11 février 2005
- ▶ Les unités bénéficiaires

Les points-clés de la DOETH

- ▶ Les règles d'assujettissement
- ▶ L'identification des bénéficiaires
- ▶ Les nouveaux modes de calcul de l'obligation
- ▶ Les modulations possibles
- ▶ Les dépenses déductibles



Création de son
outil de travail



Durée
1 jour

Pré-requis
Aucun

Cette formation
peut être adaptée
à vos besoins,
n'hésitez pas
à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

FO 5

IRP : PARTICIPER À LA POLITIQUE HANDICAP

Particulièrement concernées par la politique d'emploi des personnes handicapées, les Institutions Représentatives du Personnel sont des partenaires qu'il est nécessaire d'associer dans la mise en œuvre du projet. Cette formation vous permettra d'outiller ces instances et facilitera la construction d'une démarche commune au sein de l'organisation.

PUBLIC

- ▶ Membres des IRP (CHSCT, DP, DS, CE)

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du handicap en milieu professionnel
- ▶ Appréhender son rôle pour agir en concertation avec les acteurs du projet

PROGRAMME

Le handicap

- ▶ Réflexion sur nos représentations
- ▶ Typologies de handicap et chiffres-clés
- ▶ La reconnaissance de travailleur handicapé
- ▶ Le cadre légal

Le champ d'intervention des acteurs

- ▶ Le rôle du médecin du travail, de l'ergonome...
- ▶ Les prérogatives des IRP
- ▶ Le maintien dans l'emploi : enjeux et méthodologie
- ▶ La relation de conseil avec un collègue handicapé



Animation par un professionnel signataire de plusieurs accords d'entreprise



Durée
1 jour

Pré-requis
Aucun

Cette formation peut être adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

FO 6

DÉVELOPPER UNE COLLABORATION AVEC LE SECTEUR PROTÉGÉ

Le secteur protégé et adapté compte près de 2000 établissements et rassemble plus de 135 000 travailleurs handicapés dans 1400 ESAT et 600 EA. Encore peu exploitée, la sous-traitance constitue l'une des réponses à l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Cette formation vous apportera les connaissances requises pour intégrer le secteur protégé dans les processus d'achat.

PUBLIC

- ▶ Personnel des services achats
- ▶ Toute personne susceptible de sous-traiter des activités

OBJECTIFS

- ▶ Découvrir les différentes structures et les formes de collaboration
- ▶ Identifier ses besoins et mettre en place un partenariat
- ▶ Nouer une coopération durable

PROGRAMME

La sous-traitance

- ▶ Le cadre légal
- ▶ Les secteurs protégés et adaptés : définition, activités...
- ▶ Les modalités de recours au secteur spécialisé
- ▶ La réduction de la contribution Agefiph

La démarche de partenariat

- ▶ Le diagnostic interne
- ▶ L'identification des réseaux et des établissements
- ▶ La mise en place d'un partenariat
- ▶ Les facteurs de réussite



Étude de cas pratiques



Durée
1 jour

Pré-requis
Aucun

Cette formation peut être adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

ACCUEILLIR DU PUBLIC HANDICAPÉ

La réception de la clientèle et des usagers constitue un moment privilégié des relations avec le public. Les conditions dans lesquelles s'établit ce contact revêtent, de ce fait, une importance particulière. Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements adéquats et quelques bonnes pratiques permettent de prendre en compte les besoins de ce public.

PUBLIC

- ▶ Personnel en situation d'accueil
- ▶ Toute personne susceptible de recevoir du public

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les grandes typologies de handicap
- ▶ Adopter la bonne attitude
- ▶ Faciliter l'accessibilité de l'environnement

PROGRAMME

Le handicap

- ▶ Réflexion sur nos représentations
- ▶ Les différentes déficiences et leurs répercussions

Les conditions d'un accueil favorable

- ▶ Rappel du rôle et des missions du personnel accueillant
- ▶ Les conséquences du mauvais accueil
- ▶ La communication en face à face et au téléphone
- ▶ Les obstacles à l'accessibilité
- ▶ Réflexion sur l'accessibilité de son établissement et les aménagements envisageables



Partage d'expérience
et mise en situation



Durée
1 jour

Pré-requis
Aucun

Cette formation
peut être adaptée
à vos besoins,
n'hésitez pas
à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

S'INITIER À LA DÉMARCHE ERGONOMIQUE

FO 8

L'insertion ou le maintien dans l'emploi d'un salarié handicapé questionne non seulement sur l'adaptation et l'accessibilité du poste mais aussi sur l'organisation et le collectif de travail. À cet égard, la prise en charge de ces situations nécessite une double analyse pour dégager et mettre en œuvre des solutions adaptées.

PUBLIC

- ▶ Chargé de mission handicap
- ▶ Référent santé/sécurité

OBJECTIFS

- ▶ Analyser un poste de travail et son environnement au regard des restrictions liées au handicap
- ▶ Rechercher et apporter des solutions d'aménagement
- ▶ Construire et assurer l'accompagnement de la démarche

PROGRAMME

Introduction à la démarche ergonomique

- ▶ Définitions, objectifs et domaines d'intervention
- ▶ Les avantages et limites de l'ergonomie

Ergonomie et mesures au poste de travail

- ▶ L'analyse de l'activité : tâches, méthodes, techniques
- ▶ La prévention des risques professionnels
- ▶ Les techniques d'observation et types d'intervention
- ▶ Les facteurs d'ambiance et leurs mesures

Intervention ergonomique et conduite de projet

- ▶ L'analyse de la demande et la construction de la problématique
- ▶ L'évaluation du poste de travail
- ▶ La conception, la mise en place et le suivi de l'aménagement
- ▶ La rédaction du rapport d'intervention



Animation par un ergonomiste spécialiste du handicap en entreprise



Durée
2 jours

Pré-requis

Il est conseillé d'avoir une première approche du handicap en milieu professionnel.

Cette formation peut être adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter.

formation@handisport.org
01 40 31 45 61

SE 1

Recruter un athlète de Haut Niveau

Notre cellule « suivi socio professionnel » a comme objectif d'accompagner nos 250 athlètes de haut niveau dans leur carrière en les aidant à mener une réflexion sur leur devenir et en favorisant leur insertion dans le monde du travail.

Les entreprises et collectivités qui embauchent nos athlètes exploitent généralement l'engouement suscité par le handisport pour mobiliser leurs salariés autour de leur projet handicap.

SE 2

Réaliser un diagnostic de sa structure

Le diagnostic conseil permet à l'entreprise de connaître sa situation en matière d'emploi de personnes handicapées vis-à-vis de la loi, dans une approche résolument RH.

Pour vous apporter une vision complète et claire de votre situation actuelle et vous aider à élaborer votre politique handicap, notre partenaire Consult Handi, référencé par l'AGEFIPH pour les diagnostics conseils approfondis, intervient en 3 étapes :

En préambule

- Présentation du déroulement, définition des attentes de l'entreprise et élaboration du cahier des charges (identification des interlocuteurs et de leur disponibilité, modalités d'accès aux informations...)

L'investigation

- Étude des documents internes, entretiens avec les acteurs liés à la question du handicap (managers, travailleurs handicapés, médecin du travail...), analyse des enjeux pour l'entreprise et élaboration de scénarios à court et moyen terme

La restitution

- Élaboration de préconisations réalistes, mise en œuvre de ces propositions selon un plan d'actions opérationnel et remise d'un compte-rendu clair et détaillé devant le donneur d'ordre

La durée du diagnostic-conseil varie de 2 à 6 mois en fonction de différents facteurs tels que la disponibilité des informations requises pour l'analyse, la taille de l'entreprise, son organisation, la diversité des métiers...

Le coût peut être pris en charge par l'AGEFIPH jusqu'à hauteur de 90 %, le reliquat étant valorisable au titre des charges déductibles de votre contribution annuelle obligatoire.



Entreprises
et collectivités
VALORISEZ
VOTRE IMAGE

SE 3

Se réunir, se restaurer et séjourner sur un site accessible

Le CNFH et la FFH sont installés à la Résidence Internationale de Paris (RIP), structure entièrement accessible aux personnes handicapées. Les salles de séminaire, entièrement équipées, offrent des espaces de travail modulables pour 10 à 250 personnes.

Conviviales et pratiques, les chambres single à quadruple permettent d'héberger 300 personnes tandis que les restaurants (self, brasserie et club gastronomique) sont en capacité d'accueillir 250 couverts.

SE 4

Maintenir en emploi un collaborateur

Le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ou en voie de le devenir est devenu un enjeu majeur au regard de l'allongement de la durée de vie au travail, de l'augmentation des maladies professionnelles mais aussi des pathologies lourdes pour lesquelles le progrès médical permet une activité aménagée.

Dans cette perspective, notre consultant ergonomiste intervient, en plusieurs étapes, pour aménager les situations de travail.

Aide à la validation

- ▶ Vérification de la pertinence d'une proposition d'aménagement et / ou de la mise en accessibilité d'un poste de travail ayant fait l'objet d'une réflexion préalable au sein de l'entreprise, l'améliorer, le cas échéant (1 à 3 jours)

Recherche de solutions

- ▶ Définition de l'aménagement d'un poste de travail en partant d'une situation de handicap et d'un besoin d'aides techniques ; apport des moyens nécessaires pour construire une solution (recherche de fournisseurs, essais, aide à la mise en œuvre...) (3 à 5 jours)

Expertise de l'accessibilité du lieu de travail

- ▶ Analyse des différents points relatifs à l'accessibilité des locaux professionnels au bénéfice d'un ou plusieurs salariés en situation de handicap ; mise en perspective vis-à-vis des obligations légales ; accompagnement de l'entreprise pour la recherche de solutions et leur mise en œuvre (1 à 4 jours)

Conduite de projet

- ▶ Suivi et accompagnement de la mise en œuvre des solutions retenues (4 à 10 jours)

Le CNFH peut également mener des interventions plus globales afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches touchant la prévention des risques professionnels ou dans le cadre d'un maintien dans l'emploi collectif.



**Un site unique
entièrement accessible**
8 SALLES DE SÉMINAIRE
102 CHAMBRES
3 RESTAURANTS